

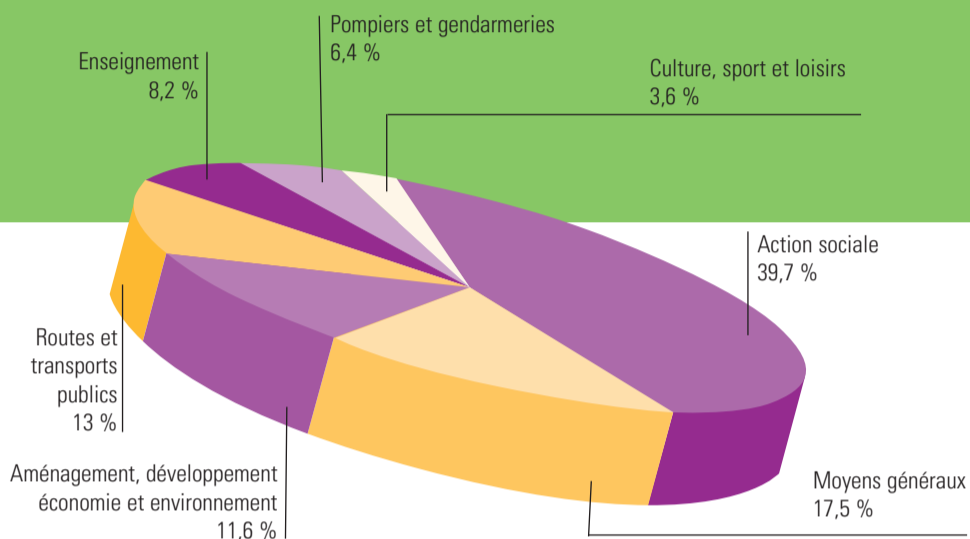
78 votre canton

Chatou / Croissy-sur-Seine

n° 4 Juin 2007

Budget *Le montant du budget 2007 du Conseil général : 1 148 M€*

Répartition par secteur d'intervention



Les subventions et aides au profit des Yvelinois, des communes et des entreprises représentent 67 % du total.

Social *Solidarité*

Afin d'améliorer le service à la population et pour apporter une meilleure aide aux personnes en difficulté, le Conseil général, à travers l'espace social territorial situé 40, rue des Vignobles à Chatou et le centre communal d'action social de la ville de Chatou ont signé un partenariat visant à renforcer leur coordination.

De plus, les locaux de l'espace social territorial ont été réaménagés pour améliorer les conditions de travail et réserver un meilleur accueil au public.

Coût d'opération financé par le Conseil général : 1 014 000 €. ■

Loisirs *Les croisières du Pays des Impressionnistes*

Dimanche 17 juin et dimanche 23 septembre : *Croisière impressionniste*

Au cœur du Pays des Impressionnistes®, la Seine étire ses rives, maintes fois célébrées par les plus grands peintres. Rendez-vous à l'embarcadère de Chatou, île des Impressionnistes à 16 heures. *Durée : 1 h 30.*

Dimanche 8 juillet : *La Seine : activités et loisirs*

Les activités liées au fleuve (machine de Marly, canotage...) précédées d'une visite des ateliers de restauration de canots à Chatou. Rendez-vous à l'entrée de l'atelier SEQUANA à Chatou, île des Impressionnistes à 14 h 45. *Durée : 2 h 30.*

Dimanche 26 août : *Croisière des villages des bords de Seine*

A bord et à quai, découvrez l'histoire de ces villages de l'ouest parisien où se côtoient au XIX^e siècle paysans, notables et artistes. Rendez-vous à l'embarcadère de Chatou, île des Impressionnistes à 14 h 45. *Durée : 3 h.*

Tarifs et inscriptions : 01 30 61 61 35 - Mél. : info@marlyleroi-tourisme.fr ■

Pour joindre Ghislain Fournier, votre conseiller général

Secrétariat - courrier : 9, av. de Brimont - 78400 Chatou - Tél : 01 30 53 15 15

Mail : gfourrier@cg78.fr - Blog : informations, actualités, réflexions, interactivité :

<http://ghislainfournier.blogs.com> - Et le site internet du Conseil général : www.yvelines.fr ■

Edito

Chers Catoviens,
Chers Croissillons,

Acte fondamental de la vie de notre assemblée départementale, le vote du budget 2007 traduit les choix et les priorités d'actions du Conseil général pour notre département des Yvelines.



Ce budget consacre un important effort d'investissement qui concerne en particulier trois grands secteurs :

- > les infrastructures de transport et les routes
- > l'aménagement équilibré de notre territoire à travers le logement, le développement économique et l'environnement
- > les équipements sociaux culturels et sportifs.

Par ailleurs, pour la 5^e année consécutive, ce budget est établi sans augmentation d'impôts, la fiscalité départementale étant la plus basse des 19 départements français de plus d'un million d'habitants (4,64 % contre 7,66 %).

Au cœur de ce budget 2007 et des actions qu'il engage, c'est à la qualité de vie des Yvelinois et à l'attractivité économique de notre territoire que nous donnons la priorité !

Très cordialement,

Ghislain FOURNIER
Vice-président du Conseil général
Maire adjoint de Chatou



L'équipement numérique du Point information jeunesse.

L'espace social territorial de Chatou, après réhabilitation.

Les croisières sur la Seine organisées par le Pays des Impressionnistes®.

Les travaux de sécurité, angle route de Carrières/rue Maurice-Hardouin à Chatou.

Subventions

Des subventions pour notre canton

7 069 € pour l'association sportive de la jeunesse de Croissy

3 954 € pour le tennis club de Croissy

2 840 € pour l'association omnisports de Chatou

4 359 € pour le fonctionnement du tennis club de Chatou

3 158 € pour l'association La sportive de Chatou

470 € pour l'Amicale des anciens de la résistance et FFI (achat d'un drapeau)

15 245 € de subvention d'investissement pour le collège Paul-Bert de Chatou

15 245 € de subvention d'investissement pour le collège Auguste-Renoir de Chatou

15 245 € de subvention d'investissement pour le collège Jean-Moulin de Croissy-sur-Seine

2 000 € pour l'échange scolaire du collège Jean-Moulin avec le Canada

8 709 € pour les centres de vacances et de loisirs de Chatou (séjours et déplacements)

1 134 € pour les transports scolaires pour les spectacles

2 800 € pour le service web interactif (Croissy)

116 000 € pour le programme d'amélioration de la sécurité routière : aménagement du carrefour rue Esther-Lacroix et du plateau surélevé rue Maurice-Hardouin à Chatou

9 256 € pour les travaux dans le restaurant scolaire Roland-Courtrel à Croissy

3 541 € pour les Amis de la Grenouillère de Croissy, pour l'exposition et les événementiels

15 000 € pour l'équipement numérique du Point information jeunesse de Chatou. ■

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité départementale

Nouvel instrument de la politique contractuelle départementale, le Contrat de Développement de l'Offre Résidentielle - CDOR - initié par Pierre Bédier, Président du Conseil général, est destiné à relancer la production de logements dans les Yvelines en portant, sur la période 2006-2013, la construction annuelle de 3 700 à au moins 6 000 logements. Face à la demande sans cesse croissante des familles qui souhaitent s'installer sur le territoire yvelinois, le Département aidera les communes et intercommunalités à hauteur de 10 000 euros par logement supplémentaire en référence aux années 2000-2004. D'ores et déjà le succès est au rendez-vous. 23 contrats signés et validés par le Conseil général. 30 en cours de négociation.

Groupe socialiste

Lors d'une commission permanente, début 2007, Roland Nadaus s'était indigné de la suppression des primes de Noël et de vacances pour les enfants de parents sans emploi. Par lettre, le 23 mars 2007, notre Groupe demandait au Président Bédier de revenir sur cette suppression. Dans sa réponse du 4 avril, M. le Président indique maintenir cette décision tout en affirmant ne pas se désengager dans le domaine social. Nous insistons sur la portée symbolique et humaine de ces primes, en particulier celle de Noël. Au moment où les familles se retrouvent en difficulté à la suite de la perte de leur emploi et compte tenu des moyens du Conseil Général des Yvelines, nous considérons que cette décision est mesquine.

Groupe communiste

L'emploi industriel occupe une place importante dans les Yvelines et représente 26,4 % des emplois. Depuis dix ans, le secteur industriel perd des emplois, et les rares postes nouveaux sont surtout des emplois précaires. De nombreuses menaces planent sur l'automobile : fermeture de chaînes à Renault Flins, perte d'emplois à Poissy, etc. Paradoxalement, ces entreprises enregistrent de bons résultats pour 2006, mais ne partagent pas les fruits des gains de productivité avec les salariés ! L'Etat, lui, continue de saupoudrer d'aides des entreprises qui licencient et qui n'investissent plus... Nous considérons que la sauvegarde et le développement des emplois industriels doit être une priorité pour notre département.